Gouvernement du Québec Député de Trois-Rivières Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale Ministre responsable de la région de la Mauricie

Monsieur Simon Jolin-Barrette Leader parlementaire du gouvernement Édifice Pamphile-Le May 1035, rue des Parlementaires 1er étage, bureau 1.39 Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire,

J'ai pris acte du dépôt de la pétition datée du 16 septembre 2020 signée par 220 pétitionnaires adressée à l'Assemblée nationale par la députée indépendante Catherine Fournier demandant au gouvernement du Québec l'adoption de mesures pouvant faciliter le développement et l'implantation du télétravail au Québec.

Le recours au télétravail s'est rapidement accentué avec la crise sociosanitaire que nous connaissons.

Le télétravail comporte certes de nombreux avantages, tel que la diminution des gazs à effet de serre, mais il comporte également son lot de défis pour les employeurs et les travailleurs.

À cet effet, j'ai demandé, le 3 septembre 2020, un avis sur le télétravail au Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM). Avis que j'ai reçu le 13 octobre dernier et que j'ai rendu public.

Le télétravail étant une modalité de travail, celui-ci est couvert par le cadre juridique applicable à tout contrat de travail ou convention collective entre salariés et employeurs. Il s'agit d'ailleurs d'un constat que les membres du CCTM ont également relevé, à savoir que le cadre juridique actuel s'applique en contexte du télétravail pour tous les milieux de travail.

Cependant, j'encourage les employeurs du Québec à se doter d'une politique en matière de télétravail qui s'adaptera à leur réalité et qui en délimitera les paramètres.

Gouvernement du Québec Député de Trois-Rivières Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale Ministre responsable de la région de la Mauricie

flan Boulet

Veuillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean Boulet

Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale